

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 24 mars 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 7 mars 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Jean-François DODET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur François DESEILLE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
	Monsieur Olivier MULLER	

Membres absents :

Monsieur Gérard HERRMANN	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Monsieur Patrick BAUDEMMENT	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Céline RABUT	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
Aide à l'immobilier d'entreprise - C-PAGE

C PAGE est un groupement d'intérêt public créé en 2002 qui fonctionne à la manière d'une entreprise, administrée par ses 320 adhérents qui sont des centres hospitaliers universitaires ou spécialisés, des EHPAD... L'activité s'inscrit dans la Recherche & le Développement de systèmes d'informations hospitaliers et de santé. L'effectif salarié est en croissance rapide, 234 postes ETP à fin 2021, contre 97 en 2002. Il est composé en majorité de développeurs à la croisée des chemins entre les filières Numérique et Santé.

L'immeuble de bureaux de C PAGE est situé au Parc technologique de Dijon, il ne pourra absorber une nouvelle étape de croissance qui porterait ses effectifs à environ 322 postes ETP à horizon 2025/2030.

C PAGE se porte acquéreur d'un immeuble de bureaux de plus de 4 000 m² sur l'Ecopôle Valmy, au sein du programme PEPPER & SPICY développé par le groupe PATRIARCHE. Ce programme d'investissement de plus de 13M€ s'inscrit à Valmy au regard de la multi modalité du site, d'un immeuble qui vise la certification environnementale « Bream very good », d'un environnement économique de 1^{er} ordre sur cette 3^{ème} phase d'aménagement de Valmy où les mises en chantiers s'accroissent pour préparer l'arrivée de nouvelles entreprises.

Par courrier en date du 15 décembre 2021, le Directeur Général de C PAGE sollicite Dijon Métropole pour une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Le règlement d'intervention adopté le 17 juillet 2020 en conseil métropolitain autorise la collectivité à apporter une aide à hauteur de 5% des dépenses d'acquisition, de construction ou d'extension. Cette décision permettra au conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté d'attribuer une aide d'un même montant.

Une convention signée entre Dijon Métropole et la région Bourgogne Franche-Comté fixe les conditions d'attribution de cette aide. Le conseil Régional de Bourgogne Franche Comté est sollicité concomitamment et sa décision est conditionnée à l'intervention de la Métropole.

En application de cette convention, il est proposé que Dijon Métropole apporte une aide à l'immobilier d'entreprise sous forme de subvention à hauteur de 50 000 € à C PAGE. La convention précisant les modalités de versement de la subvention, viendra formaliser cet engagement de partenariat.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer**, une aide à l'immobilier à C PAGE sous forme de subvention de 50 000 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2022.

SCRUTIN POUR : 83 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 13 PROCURATION(S)